

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Motion  
**Titre :** Quand la ville se plie en quinze!  
**Initiant-e(-s) :** Henri Klunge Laisser vide

---

**Le concept de "ville du quart d'heure" vise à rendre les services essentiels accessibles en 15 minutes de marche ou de vélo. Il favorise des quartiers polyvalents et autosuffisants, réduisant la dépendance aux voitures et améliorant la qualité de vie urbaine. Ce modèle encourage la mobilité durable, renforce le tissu social et s'aligne sur les objectifs de développement durable.**

Le concept de "ville du quart d'heure" est une approche d'urbanisme visant à créer des villes où tous les besoins essentiels des résidents sont accessibles en 15 minutes à pied ou à vélo. L'objectif est de réduire la dépendance aux voitures, diminuer la pollution, et améliorer la qualité de vie en rapprochant les habitants des services et des lieux de travail, de loisirs, d'éducation, de santé, et de commerce.

Dans une ville du quart d'heure, les quartiers sont conçus pour être polyvalents et autosuffisants, avec un fort accent sur la communauté locale et l'environnement urbain. Cela encourage non seulement une mobilité durable, mais renforce également le tissu social et économique des quartiers. Ce concept s'inscrit dans une vision plus large de développement urbain durable et de réponse aux défis climatiques et sociaux contemporains. Les villes de Paris, Melbourne, Dublin, Ottawa, entre autre sont d'ailleurs en train d'aller dans ce sens.

Ce concept permet donc d'atteindre plusieurs objectifs du plan climat de la commune, du programme de législation de la Municipalité.

## Conclusions :

Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité lui présente un budget permettant de mettre en œuvre le concept de ville du quart d'heure à Lausanne et les mesures qu'il financerait.

---

Lausanne, le 18 décembre 2023

Laisser vide

Signataire(s) :  
Laisser vide

-----

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer cette motion :*

Choisissez un élément.